



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES BHV / MARAIS

DU 10 AU 13 JUIN 2022 – COLLÈGE CADRE

Voter aux élections professionnelles vous permet de choisir vos élu-e-s au CSE, mais aussi de déterminer la représentativité des organisations syndicales de notre entreprise. Pour être valable, un accord doit être signé par les organisations rassemblant au moins 50 % des suffrages. Ces accords déterminent l'essentiel de nos droits et de nos conditions de travail.



Votre vote a une importance capitale !

Dans le contexte particulier lié à la Covid-19 et ses conséquences qui ont frappé les Grands Magasins, la CGT du BHV a œuvré au maintien de tous les emplois et de la rémunération, tout en veillant à préserver la santé des salariés.

NOS ENGAGEMENTS

- **Transparence**, avec des informations régulières sur la vie de l'entreprise, ses choix, le contenu des négociations...
- **Proximité** des élu-e-s présent-e-s au quotidien au travail pour intervenir sur les problèmes concrets et vous défendre.
- **Indépendance** vis-à-vis de la Direction, du gouvernement ou des partis politiques.
- **Cohérence** des positions portées à tous les niveaux, en conformité avec nos engagements et nos valeurs.
- **Sérieux et compétence**, les élu-e-s CGT bénéficient de formations et de l'apport d'experts, juristes...
- **Démocratie**, avec des consultations régulières, la prise en compte de vos revendications et remontée des informations.

En votant pour La CGT

Vous nous avez permis de :

- **Négocier** un accord de télétravail, puis de le **re-négocier** post-confinements afin de l'adapter encore plus à vos besoins tout en garantissant votre liberté de choix.
- **Alerter** sur les préoccupations des managers de vente afin **d'impliquer** la Direction dans la mise en œuvre de tables rondes d'écoute puis le déploiement d'actions correctrices.
- **Négocier** une augmentation générale des salaires des cadres lors des dernières NAO.
- **Préserver** l'encaissement centralisé sur le rez-de-chaussée et le premier étage, grâce à votre soutien important lors de la signature de notre pétition.
- **Signer** tous les accords qui ont pu améliorer les salaires, les conditions de travail ou la pérennité de l'emploi dans l'entreprise.
- **Nous opposer fermement** à tous les projets qui pouvaient réduire nos droits, notre rémunération ou détériorer nos conditions de travail.

Vous nous permettrez de :

- **Re-négocier** la rémunération de l'encadrement vente que souhaite la Direction, en étant particulièrement attentifs à ce que les conditions de travail, la rémunération globale et l'ambiance générale ne se dégradent pas.
- **Demander** la mise en place pour l'ensemble de l'encadrement d'une rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs collectifs. Ainsi que la mise en place d'une prime d'ancienneté revalorisée tous les 3 ans.
- **Convaincre** la Direction de ne pas étendre les horaires d'ouverture du magasin comme elle le souhaite car cela n'aurait aucun intérêt sur le plan économique mais aurait des conséquences sur les conditions de travail et notre vie personnelle.
- **Demander** à ce que TOUS les départs soient remplacés et éviter ainsi les surcharges de travail.
- **Continuer de faire remonter vos revendications** afin de convaincre la Direction de s'emparer des sujets qui sont vos priorités.

**Construisez votre avenir,
Votez La CGT !**



Ceslaw NOWAK



Catherine
PODEUR



Abdelaziz
MARSALI